

Le projet de loi Travail est toujours inacceptable

Le 9 mars, nous étions près d'un demi-million à manifester. D'autres manifestations ou grèves (secteur ferroviaire, retraité-es, santé-social, poste, etc.) ainsi que les occupations d'universités qui commencent, montrent une mobilisation sociale importante dans tous le pays. Sans surprise, gouvernement et patronat viennent de faire le coup du second projet qui est présenté comme « moins pire que le premier ».



Un peu moins pire que très pire, ça reste très mauvais !

L'arnaque patronale et gouvernementale consiste à nous convaincre de comparer ce deuxième texte par rapport au premier ... Alors que la seule comparaison utile est entre cette seconde version d'une part, la réalité et nos droits actuels d'autre part. C'est ce qu'expliquent ensemble, CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF, UNL, FIDL :

[Ce texte] ne répond pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salarié-e-s et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation. La création d'emplois de qualité ne justifie pas la casse du code du travail mais nécessite un changement de politique économique et sociale.

Ce texte continue à diminuer les droits des salarié-e-s et à accroître la précarité, notamment des jeunes. Décentralisation de la négociation collective au niveau de l'entreprise et affaiblissement des conventions collectives de branches, fragilisation des droits individuels acquis, mise en cause des majorations des heures supplémentaires, facilitations des licenciements, affaiblissement de la médecine du travail... sont autant d'exemples de régressions qui demeurent.



Patronat et gouvernement sont fébriles

Le gouvernement savait pouvoir compter sur la CFDT pour cautionner son projet ; c'est maintenant fait, celle-ci s'est mise en dehors du mouvement social. Cette cartouche ne servira plus. Notons que plusieurs collectifs syndicaux CFDT ont exprimé leur désaccord avec tout soutien à ces régressions sociales. Quant au MEDEF, il en est à menacer la présidente de la CGC de représailles si elle ne soutient pas la casse du Code du travail ! Ces méthodes illustrent la « hauteur » de celles et ceux qui les emploient ; surtout, elles illustrent la crainte que leur inspire le mouvement social qui se construit.

Ensemble, pour obtenir le retrait du projet !

Le 17, les organisations de jeunesse appellent à des manifestations. Le 24, jour de présentation du projet de loi au Conseil des ministres, des actions auront lieu dans de nombreuses villes et entreprises.

CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL soutiennent et appuient les actions des 17 et 24 mars. Elles confirment leur appel à la mobilisation par la grève et les manifestations le 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

Il faut réussir la grève du 31 mars et préparer sa généralisation et sa reconduction partout où c'est possible dans les jours et semaines qui suivront ! Pour le retrait de ce projet de loi, pour nos revendications !